

27 jan 2006 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 27 janvier 2006](#)

Militaires congolais

Mission au Congo de huit Belges dans le cadre du contrôle de la chaîne de paiement

Mission au Congo de huit Belges dans le cadre du contrôle de la chaîne de paiement

Le Conseil des Ministres a marqué son accord sur la proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, d'envoyer huit Belges du département de la Défense en République démocratique du Congo. Ils participeront au projet européen de contrôle de la chaîne de paiement des militaires congolais. Ce projet contribue à la stabilité du pays en permettant une amélioration sensible des conditions de vie des militaires congolais. Le personnel belge envoyé est composé de sept militaires et d'un civil appartenant au département de la Défense. Il sera mis en place dès le début de 2006 pour une durée variant entre 12 et 18 mois. Les frais liés au personnel et au fonctionnement sont pris en charge par l'Union européenne.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe